

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONSEILS EN ENTREPRISE

## Calculer le prix de revient de ses produits fermiers

### Les AVANTAGES

Un accompagnement personnalisé, basé sur une expertise fiable, délivré par des conseillers de la Chambre d'Agriculture.

- > Une méthode de calcul reconnue et adaptée aux produits fermiers
- > Un conseil indépendant
- > Un regard pertinent sur votre activité

### Vous souhaitez :

- > Calculer ses prix de revient pour des prix de vente rémunérateurs
- > Augmenter la valeur ajoutée de son atelier vente directe
- > Prendre en compte toutes les charges liées à la vente des produits fermiers

# Calculer le prix de revient de ses produits fermiers



## DIAGNOSTIQUER

- Identifier les marges de manœuvre possibles
- Analyser mes prix pratiqués
- Apprendre à utiliser la méthode de calcul



## ÉVALUER

- Vendre au prix juste ses produits
- Intégrer les frais/temps passé dans le prix des produits
- Vérifier l'adéquation entre prix et circuit de vente



## CONSEILS EN ENTREPRISE

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

- **Pour optimiser vos prix de vente**
    - Rémunérer votre temps passé
    - Etre autonome pour fixer les prix
    - Améliorer vos circuits de commercialisation
- Afin de déterminer votre stratégie commerciale**

## INFOS PRATIQUES

### Lieu

Chambre d'Agriculture des Ardennes  
1 rue Jacquemart Templeux  
08 013 Charleville-Mézières

### Tarifs

#### Module 1

Pour 1 produit : 300 € HT

#### Module 2

Pour une grille complète: 480 € HT

### Documents remis

Compte-rendu

### Délai

1 mois

### Public

Exploitants agricoles  
Futurs agriculteurs

## VOTRE INTERLOCUTEUR



**Enora LOUESDON**

**Conseillère**

03 24 36 64 46

e.louesdon@ardennes.chambagri.fr

